

j'aimerais attirer votre attention, comme je l'ai fait en demandant aux députés ministériels de nous donner la chance de remplir notre devoir démocratique et d'exercer notre droit de parole. Je reviens donc à mon discours, pour faire suite à mes paroles du 11 octobre dernier.

A ce moment-là, je demandais à l'honorable ministre des Transports (M. Hellyer) si la malheureuse décision qui a été prise par la direction du National-Canadien d'abandonner complètement le service de transport des passagers, en semaine, à Victoriaville, était irréversible.

Mes remarques de ce soir seront donc brèves et voudront particulièrement mettre en lumière cette situation qui a soulevé un tollé général de la part de la population de la région des Bois-Francis.

Malheureusement, monsieur l'Orateur, le ministre était absent et vous me suggérez d'inscrire ma question au *Feuilleton*. Si je veux en discuter ce soir, c'est à cause de l'urgence évidente de la question, car si je l'inscrivais au *Feuilleton*, je n'aurais une réponse que bien après le 27 octobre.

Monsieur l'Orateur, on sait que cette décision doit entrer en vigueur le 27 prochain. Cette question est extrêmement grave. Dans la région des Bois-Francis, si nous tenons compte des villes de Princeville, d'Arthabaska, de Warwick et de Victoriaville, ainsi que de la partie rurale et des régions environnantes, nous relevons une population de plus de 35,000 âmes. Cette région jouit d'une réputation, je dirais nationale, à cause de l'importance de sa main-d'œuvre, de son industrie et de son commerce.

En effet, la région des Bois-Francis est le royaume du meuble, le royaume du textile. Son commerce est extrêmement important. Les habitants de cette région ont voté créditiste, monsieur le président, comme je vous le ferai remarquer, mais la prospérité croissante de la région des Bois-Francis est actuellement menacée à cause d'un réseau routier et de communications dépassé.

Premièrement, monsieur l'Orateur, Victoriaville est située à environ 100 milles de Montréal et le National-Canadien prend plus de trois heures et 30 minutes pour faire le trajet.

Deuxièmement, Victoriaville est à moins de 75 milles de la ville de Québec et, encore là, le service du National-Canadien, pour ce qui est du transport des voyageurs, est absolument inacceptable.

Troisièmement, nous n'avons pas de voie de raccordement directe avec la route transcanadienne, et je n'entends pas nécessairement me faire élire au Parlement de Québec pour le mettre au courant du problème, puisqu'il ne s'en aperçoit même pas.

[M. Fortin.]

Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire remarquer, à ce stade, qu'on nous dit que les services de voyageurs du National-Canadien ne sont pas rentables à Victoriaville. J'aimerais demander au ministre ou à son représentant sur quoi on se base pour affirmer que les services à Victoriaville ne sont pas rentables. Est-ce parce que les présents services sont dépassés et inadaptés? Est-ce parce que la population n'a pas recours à ses services?

Je pense que les gens ont une bonne raison de ne pas s'en servir; c'est que les présents services sont dépassés et insuffisants.

Monsieur l'Orateur, avant de supprimer un service aussi nécessaire dans une région où les seuls moyens de communication importants sont les trains, les dirigeants du National-Canadien ont-ils fait une enquête sérieuse et approfondie auprès de la population? Sur quoi ont-ils basé leur décision? C'est ce que j'aimerais savoir et je le demande au nom de la population, qui désire une réponse au plus tôt.

• (10.00 p.m.)

Je demande donc, premièrement, que le ministre ordonne une enquête, si cela n'a pas encore été fait, afin d'établir clairement la rentabilité ou la non-rentabilité de ce service de transport des passagers.

Deuxièmement, que le ministre s'enquière des possibilités d'améliorer ce service—et c'est là que je veux en venir, en tenant compte des besoins de notre société moderne.

Troisièmement, ce n'est pas nécessairement en laissant tomber tous les services non rentables qu'on amène une entreprise à «opérer» à profit, si, au préalable—et je pars de ce principe—on ne s'est pas assuré qu'il y aurait possibilité de rendre le service rentable en l'améliorant et en le modernisant.

Quatrièmement, que le ministre ordonne donc la révision immédiate de cette décision fort malheureuse qui ne favorisera certainement pas l'expansion et l'épanouissement de la région des Bois-Francis, où vit une population des plus dynamique.

Cinquièmement, je demande au ministre d'aménager une gare plus moderne, mieux adaptée aux besoins de cette région, puisque celle que nous avons présentement tombe en ruine.

Monsieur l'Orateur, je termine mes remarques là-dessus. J'affirme que le National-Canadien doit exister pour rendre service à la population et favoriser les intérêts de la population. Il doit adapter sa politique d'administration aux besoins de notre société de 1968. Il doit tendre à améliorer ses services, et ce constamment, alors qu'à Victoriaville, comme ailleurs, la transformation des services s'est faite, mais de façon rétrograde. Puisque